



Édito

par Dominique Majou,
directeur général régional
de VYV³ Pays de la Loire

L'année 2023 va constituer une étape clé dans l'histoire de l'offre de soins et d'accompagnement mutualiste sur notre territoire.

VYV³ Pays de la Loire, aujourd'hui composée de quatre entités juridiques*, va mener les travaux de structuration politique et opérationnelle nécessaires afin d'aboutir dès le 1^{er} janvier 2024 à la constitution d'une entité régionale unique. Avec plus de 4 400 collaborateurs et 200 élus mobilisés, l'ambition est de devenir un acteur de santé et d'accompagnement solidaire et de proximité qui soit visible et reconnu. Regroupés, nous serons présents sur les cinq départements avec une équipe encore plus grande, plus diverse et toujours aussi engagée au service de nos publics. Nous continuerons de faire vivre collectivement et rayonner plus fort encore notre raison d'être « se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ».

* Pôle Services et Biens Médicaux;
Pôle Accompagnement et Soins;
Pôle Personnes Âgées;
Direction régionale – Faïtière



Portrait : Armante Bahoro, aide-soignante au Parc de l'Amande (Nantes)

« Agente de soins pendant 9 ans, je secondais les aides-soignant(e)s de l'Ehpad dans leurs missions quotidiennes et cela m'a donné envie de me diriger vers ce métier. Il y a deux ans, j'ai donc réalisé la formation et obtenu le diplôme d'aide-soignante. Aujourd'hui, j'accompagne les résidents dans leur quotidien, depuis le lever jusqu'au coucher, main dans la main avec les familles. Mon rôle ? Les aider à maintenir leur autonomie et leurs capacités physiques et cognitives en procurant les soins d'hygiène et de

confort dont ils ont besoin, dans le respect de leur dignité. Élevée par mes grands-parents, j'ai toujours eu envie de prendre soin des personnes âgées. Une grande partie de mon métier consiste à être à l'écoute des résidents, à les rassurer. Cette relation privilégiée est passionnante. » •

► Lire le portrait complet sur info.pdl.vyv3.fr rubrique Actualités.



Ouverture de L'Étoile

L'Étoile est une crèche interentreprises de 26 places pour les enfants âgés de 0 à 4 ans qui a ouvert en début d'année au Mans. Le libre développement de l'enfant est au cœur du projet pédagogique et la structure est engagée dans une démarche écoresponsable. L'équipe se compose de profession-

nelles diplômées : des auxiliaires de puériculture, des accompagnantes éducatives petite enfance, une éducatrice de jeunes enfants et une responsable. Cette nouvelle crèche porte à 50 le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant gérés par VYV³ Pays de la Loire (pôle Accompagnement et Soins).

Concrétiser notre raison d'être dans chaque territoire : place à l'action !

Vous connaissez désormais notre raison d'être qui vous avait été dévoilée en novembre 2021 : « se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ». Parce que cette raison d'être est vivante, elle doit être le reflet de la vie dans les établissements et dans les entités membres de VYV³.

Pour faire vivre cette raison d'être, une commission nationale, composée d'élus, de managers et de salariés, ainsi que de personnes extérieures qualifiées, a vu le jour en janvier 2023. Sa finalité : concevoir, mettre à jour et déployer annuellement une feuille de route nationale qui sera relayée sur les territoires. Charge à eux de se l'approprier, de l'enrichir, de la faire vivre en fonction de la réalité de leur entité, donnant ainsi un sens collectif à la démarche.

Les 3 axes du prendre soin

Notre raison d'être se décline pour faciliter sa mise en action :

- Prendre soin de nos patients, résidents, clients
- Prendre soin de nos collaborateurs
- Prendre soin de l'environnement

S'inspirer, s'informer

Pour permettre à chacun d'entre vous de mieux comprendre les enjeux de chacun des trois axes, nous vous proposons de les illustrer par des actions nationales et des vidéos de ressentis et attentes de cinq professionnelles de santé issues d'entités membres de VYV³. Autant d'éléments inspirants pour vous permettre à votre tour d'imaginer et mettre en œuvre de nouvelles actions au service de notre raison d'être commune.

Prendre soin de nos patients, résidents, clients

L'enjeu pour les établissements VYV³ est d'être en mesure de poser et de suivre des indicateurs de satisfaction par métier, communs et consolidés au niveau national, pour développer une culture et des objectifs partagés de satisfaction, la reconnaissance des professionnels de santé, et encourager l'amélioration continue et l'innovation au service des patients et résidents.

Cet axe se positionne au cœur même de nos métiers comme l'expriment les professionnelles de santé VYV³ dans cette vidéo >



Prendre soin de nos collaborateurs

Comme évoqué dans ce même journal en novembre 2022, un vaste chantier attractivité et fidélisation des professionnels a été lancé. Réussite de l'intégration des nouveaux collaborateurs, outils nationaux pour faciliter le recrutement, digitalisation des processus, campagnes d'influence, veille au maintien de l'employabilité des personnels, valorisation du travail, transformation des organisations, facilitation des mobilités internes, harmonisation des pratiques managériales pour permettre plus d'autonomie... Tels sont les chantiers de ce projet essentiel pour VYV³.

Et pourquoi ne pas s'inspirer d'actions déjà mises en œuvre en établissements ?

Pour ce faire, regardez cette vidéo >



Prendre soin de notre environnement

Qui pense empreinte environnementale, pense en première intention écogestes. Et c'est bien ce qui est évoqué par les professionnelles de santé VYV³ (QR code ci-dessous pour accéder à la vidéo). Mais au-delà de ces « petits » gestes que vous pouvez faire au quotidien, notamment par le biais des fiches écogestes diffusées et des stickers qui vous les rappellent, des actions d'envergure sont pilotées au niveau national, qu'elles soient imposées par la réglementation (loi Egalim, décret tertiaire...) ou fruits de la volonté de VYV³ de réduire son empreinte environnementale. Ainsi, de 2022 à 2024, ont été réalisés ou le seront : le plan de sobriété de chaque entité, la signature de la charte Relations fournisseurs & achats responsables, un schéma directeur énergétique, un bilan carbone complet sur la base duquel chaque entité définira sa stratégie climat.

Regardez cette vidéo >



DIGITAL



Un compte Instagram VYV³ dédié aux aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, aides à domicile...

Témoignages, partages d'expérience, initiatives... Tel est le contenu du compte Instagram **@vyv3metiers**. Son objectif : valoriser les métiers d'aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, aides à domicile pour attirer de futurs collaborateurs.

Professionnel(le)s du soin et de l'accompagnement, rendez-vous sur le compte Instagram **@vyv3metiers** pour suivre, liker, partager et, ainsi, donner envie de postuler dans nos structures. ●

MARQUE VYV



VYV Domicile : des soins et des services pour tous, chez soi !

Fort du lancement réussi de VYV Dentaire en novembre 2021, nous avons choisi de réunir sous une nouvelle marque commerciale commune l'ensemble de nos activités de soins, d'accompagnement et de services à domicile: Ssiad, Saad, Spasad et futurs services autonomie... Cette nouvelle marque VYV va concourir au développement et à la notoriété de ces activités, dans un contexte de transformation et d'évolution réglementaire. Sa création répond à la fois à l'ambition « domicile » du Groupe VYV (l'une des 5 ambitions stratégiques VYV>2025 pour l'offre de soins et d'accompagnement) et à celle qui vise à faire de la marque VYV un levier de rayonnement de notre stratégie et de nos valeurs.

Le lancement s'effectuera progressivement tout au long de l'année 2023, région par région, en commençant par l'Île-de-France, la Bretagne et Terres d'Oc. ●



Ils font vivre notre raison d'être !

Focus sur le podcast « Soignants engagés au-delà du soin »

Fin 2022, Essentiel Santé Magazine – média mutualiste d'Harmonie Mutuelle – a mis en lumière dans une série de podcasts des professionnels de santé VYV³ qui ont choisi de travailler auprès de publics fragiles, dans des services innovants, de répondre à des besoins non couverts... Faisant ainsi vivre au quotidien notre raison d'être « se mobiliser chaque jour au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun ».



GROUPE VYV

Le Groupe VYV se dote d'une raison d'agir autour du droit à la santé

Le 7 décembre dernier, le conseil d'administration du Groupe VYV a acté sa raison d'agir. Elle se résume ainsi « **La santé est un droit. Notre combat: contribuer à le rendre effectif** ». Pour vous l'approprier et la diffuser largement, un manifeste est mis à votre disposition. ●

Accéder au manifeste >



HANDICAP

Une nouvelle offre nationale VYV³ pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis fin 2022, VYV³ propose aux entreprises « Le service handicap » visant à garantir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce nouveau service intègre notamment l'intervention d'experts in situ pour un accompagnement sur-mesure des personnes en situation de handicap. Conçue par VYV³, portée par VYV³ Pays de la Loire, Bretagne et Bourgogne, cette offre est distribuée par Harmonie Mutuelle auprès de ses 69000 entreprises clientes sur l'ensemble du territoire national. ●

En savoir plus grâce à cette vidéo explicative >



Ouverture d'un nouveau centre d'audition Écouter Voir !

Un nouveau centre d'audition a ouvert à la Guerche-de-Bretagne (35) et le magasin d'optique, auparavant installé à une autre adresse, a été transféré dans les mêmes locaux.

Ce nouveau site partagé entre les activités optique et audition est au concept national Écouter Voir et équipé des dernières innovations technologiques.

Ces deux centres situés à la Guerche-de-Bretagne font exception puisqu'ils sont implantés en région Bretagne mais sont néanmoins gérés par VYV³ Pays de la Loire.

D'autres rénovations de magasins d'optique et de centres d'audition sont prévues dans les prochains mois. Elles permettent d'accueillir les patients et clients dans des conditions optimales, de leur proposer une expérience innovante et de faire bénéficier aux salariés d'un environnement de travail agréable.

3 QUESTIONS À...

Delphine Rousset

Directrice Risques et qualité de VYV³

Pandémie, cyberattaques d'établissements de santé, médiatisation des pratiques en Ehpad, emballement des réseaux sociaux en cas d'incidents... De nombreux risques émergent. Delphine Rousset nous présente sa direction qui vise à sécuriser le développement des activités de VYV³.



1 Quel est le rôle de votre direction dans ce nouveau contexte ?

Notre mission est d'accompagner le développement de VYV³ en identifiant, évaluant et anticipant le traitement des risques auxquels nous sommes exposés, et notamment les risques liés à la sécurité de l'information. Ce positionnement national est essentiel pour alerter la gouvernance et déclencher des plans d'actions mutualisés pour tout VYV³, comme ce fut le cas lors de la crise Covid, ou en cas d'attaque cyber mettant en péril la sécurité de l'information.

Nous accompagnons aussi la performance des organisations grâce à une meilleure maîtrise de la qualité pour satisfaire les besoins de nos patients/résidents, répondre aux exigences des autorités de contrôle, et essaimer les meilleures pratiques.

2 Vous parlez de qualité et de sécurité de l'information, pouvez-vous nous en dire plus ?

Si les unions intègrent depuis longtemps la qualité, notre expertise nationale assure des missions de veille, d'influence et intervient en support des entités en ce qui concerne les audits, l'harmonisation des pratiques ou encore la mise en œuvre de nouveaux référentiels. Concernant la sécurité de l'information, le responsable sécurité des systèmes d'information

(RSSI) a rejoint notre direction, car ce n'est pas qu'un sujet d'informaticiens. 91 % des cyberattaques utilisent l'email comme premier vecteur d'attaque : renseigner son mot de passe, cliquer sur un lien, ouvrir une pièce jointe dans un mail malveillant suffit pour que l'ensemble du système soit attaqué. Tout collaborateur doit être acteur de la sécurité.

3 Justement, quelles sont vos priorités pour 2023 ?

Je ne citerai que quelques exemples. Concernant la qualité, l'accompagnement dans la mise en œuvre du référentiel de la Haute autorité de santé (HAS) pour les établissements médico-sociaux est une priorité, tout comme l'évaluation de la satisfaction de nos patients/résidents, qui s'inscrit dans VYV>2025. Enfin, nous avons un vrai enjeu de sensibilisation à la culture du risque et de la qualité. Chacun doit être acteur dans la prévention, le traitement des risques et l'amélioration de la qualité délivrée. Ce sera notamment possible grâce au **dispositif d'alerte interne national** et au **code de conduite** applicable à tous les collaborateurs, qui sont mis en place ou en passe de l'être dans l'ensemble des structures VYV³. Nous avons tous notre rôle à jouer. ●

> Dispositif d'alerte interne VYV³



> Code de conduite VYV³



Le journal interne **SSAM'intéresse** est réalisé par VYV³ Pays de la Loire, VYV³ et la direction de la communication du Groupe VYV. Pour toute question ou suggestion, merci d'adresser un e-mail à : communication@vyv3.fr

> Visitez le site www.vyv3.fr

> Retrouvez toutes les actualités de VYV³ sur info.vyv3.fr

vyv³ | Pays de la Loire



VYV 3 Pays de la Loire, union des services mutualistes des Pays de la Loire, union de mutuelles de livre III immatriculée sous le numéro 844 879 015. Soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 29, quai François-Mitterrand - 44200 Nantes.